

# DES ANTIBIOTIQUES SONT SOUVENT PRESCRITS AUX ADULTES DE 65 ANS ET PLUS POUR TRAITER DES INFECTIONS.

Vous pouvez être à *risque accru* d'infections si vous :

1

Êtes fréquemment exposés aux milieux de soins où les infections peuvent facilement se propager.

2

Vivez en établissement de soins ou en résidence où vous êtes en contact étroit avec les autres.

3

Avez un système immunitaire affaibli.

Voici *quelques conseils* pour prévenir les infections :



Assurez-vous que vos *vaccins* sont à jour.



Nettoyez les surfaces communes avec *du savon et de l'eau*.



Gardez vos *mains propres*, et tousssez et éternuez dans votre *manche ou dans un mouchoir*.



*Conservez, manipulez et préparez* la nourriture de manière sûre.

*Si vous avez reçu un diagnostic d'infection* : Consultez votre professionnel de la santé pour savoir si des antibiotiques constituent la meilleure option de traitement. Vous n'avez peut-être pas besoin d'antibiotiques, mais si c'est le cas, *suivez la prescription à la lettre*.



POUR EN SAVOIR PLUS, VEUILLEZ VISITER LE SITE

[CANADA.CA/ANTIBIOTIQUES](https://canada.ca/antibiotiques)



Agence de la santé publique du Canada

Public Health Agency of Canada

Canada